

Déclaration liminaire du CSE Réseau 11 mai 2020

CHANGER LE PANSEMENT OU PENSER LE CHANGEMENT ?

Le déconfinement, c'est maintenant. Sauf à France Télévisions. Le réseau régional reste au service minimum. JT grande régions – jusqu'à quand ? -, télétravail pour les personnels au moins jusqu'au 15 juin, programmes régionaux aux abonnés absents.

La crise sanitaire peut-elle tout justifier ? Et la gestion au quotidien de cette crise nous empêche t'elle de penser l'après ?

L'après : que ferons-nous, réseau régional, cet été ? A la rentrée de septembre ? Quel est l'impact de cette crise sur nos organisations du travail ? Sur nos choix éditoriaux ? Sur notre travail sur le web ? Sur nos aménagements immobiliers ? Nos déplacements ?

Ce CSE devrait, outre les « affaires courantes », se pencher aussi sur cet après.

L'organisation du travail : le télétravail est-il un objectif ? Est-il souhaitable ? Est-il soutenable pour une entreprise comme la nôtre ? Le débat doit être ouvert au plus vite, aussi dans le cadre de cette instance.

Les choix éditoriaux et le web : JT grande région, autoportraits tournés par les intervenants avec un smartphone, conducteurs des JT calés longtemps à l'avance au détriment de l'actu... Quel est notre niveau d'exigence pour le web ? C'est quoi, un sujet web ? Qui écrit un article journalistique pour le web ?

L'éditorial, c'est notre crédibilité. Il a aussi des impacts sur nos conditions de travail, sur nos métiers. Il doit donc aussi être un sujet pour le CSE.

Le schéma directeur immobilier, qui nous impose, de fait, les open space, les bureaux partagés ou nomades... Alors que de plus en plus, nous entendons dire que l'open space est mort, et qu'aujourd'hui, si nous ne pouvons pas retourner sur notre lieu de travail, c'est aussi parce que les plateaux de bureaux ne permettent pas le respect des « gestes barrières » ou des distances entre les salariés. Les choix de France Télévisions en matière d'aménagement des locaux doivent eux aussi être rediscutés.

Cette crise nous permet aussi de mesurer les manquements de la direction :

- pas de Plan de Continuité d'Activité en début de crise et rédaction d'un plan dans l'urgence et au quotidien,
- un Plan de Reprise d'Activité inexistant qu'il faut inventer aujourd'hui pour demain,
- pas de Plan de Mobilité, pourtant obligatoire pour tous les sites de plus de 50 salariés depuis le 1^{er} janvier 2019, qui permettrait d'évaluer et de réguler les déplacements domicile-travail des salariés, alors que l'accès aux transports en commun est compliqué...

Tout ceci nous aurait peut-être permis d'éviter l'arrêt de l'activité sans précédent que nous avons connu ces dernières semaines. Et nous permettrait certainement une reprise plus rapide et plus sereine maintenant. Une reprise qui doit être conçue avec les salariés, et qui tienne compte des enseignements de cette crise. Le réseau régional, avant le COVID, ce n'était pas le paradis sur terre. Les salariés ont démontré qu'ils ne sont pas des tire au flanc et que oui, ils peuvent même avoir des idées : profitons de cette période pour remettre à plat certains fonctionnements, des a priori et des certitudes. En parler maintenant, c'est aussi faire un pari sur l'avenir du réseau.

Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21